



**COPROPRIÉTÉ DU PRE AUX OIES**

**SYNDIC**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 2013**  
**ORDRE DU JOUR**

*1/ Désignation du Président et de la Secrétaire.*

*2/ Election du syndic et du vérificateur aux comptes,*

*Candidat Syndic : Frehe Jacques*

*Vérificateur : Bracké Alain*

*3/ Vérification des comptes 2012 et commentaires par Mr A.Bracké.*

*4/ Peinture du hall d'entrée et travaux garage ( étanchéité des murs ).*

*5/ Changement de mandataire sur compte Fortis de la copropriété, retirer Mr KUNKAITIS et le remplacer par Mr BRACKE ceci sera effectué par le syndic auprès de la banque Fortis (étant donné que Mr Kunkaitis ne sera plus le propriétaire et que cela doit se faire par une réunion d'assemblée générale ).*

*4/ Refus de continuer par Mr et Mme Price les 100 € par trimestre que lui-même avait proposé ( dans cas de dégâts à la toiture ).*

*5/ Commentaires par le Syndic à ce sujet et des parties communes qui constitue une partie du toit et la non conformité par rapport à l'acte de base et aux prescriptions d'urbanisme de la ville de Bruxelles.*

*Frehe Jacques , Syndic*



## Résidence Pré aux Oies

Lieu: Queen's Café  
Harenheyde 10  
1130 BRUXELLES  
Page 1 sur 2

### PV de la réunion de l'AG ordinaire des copropriétaires de la Résidence Pré aux Oies tenue le 14 Juin 2013

#### 1. Prise des présences, désignation du Président et de la secrétaire

Présents: Alain Vandeperre, Alain et Lise Bracké, Marie-Thérèse De Greef, Jacques Fréhé, Sylvie Chinien, Stephen et Simonne Price et Roxane Herr

Messieurs Ramunas Kuncaitis, Marc Flamcourt et Frédéric Champion ont tous les trois remis procuration à Mme De Greef.

Monsieur Frehe en sa qualité de syndic décide d'ouvrir la séance vers 20h10 et de faire procéder à la désignation du Président : Monsieur Vandeperre et de la secrétaire : Madame Herr.

#### 2. Election du Syndic et du vérificateur des comptes

Election à l'unanimité du Syndic: Monsieur Jacques Fréhé et du Vérificateur des comptes: Alain Bracké

#### 3. Vérification des comptes 2012

Actuellement, il y a un fonds de réserve d'approximativement 6.000,00 € ; le forfait de 100 € versé trimestriellement par Monsieur et Madame Price pour la terrasse leur restant propre.

#### 4. Peinture du hall d'entrée & travaux garage

Le hall d'entrée va être repeint jusqu'au premier palier (rafraîchissement). Les murs du garage devront quant à eux être étanchéifiés soit par du roofing ou en apposant du caoutchouc thermocollant sur la base des murs (le Syndic s'occupera des appels d'offres juste après les congés du bâtiment).

#### 5. Changement de mandataire sur le compte Fortis de la copropriété

Monsieur Kuncaitis, dont l'appartement est mis en vente, n'est plus mandataire sur le compte *Fortis de la copropriété*. La banque demande à ce que le changement de mandataire soit acté dans le P.V. de l'Assemblée Générale. C'est Monsieur Bracké qui a été désigné à l'unanimité et qui le remplacera dans cette fonction.



## **Résidence Pré aux Oies**

Lieu: Queen's Café  
Harenheyde 10  
1130 BRUXELLES  
Page 2 sur 2

### **6. Forfait versé par Mr & Mme Price**

Monsieur & Madame Price expliquent qu'ils ne remettent pas en cause le paiement des 100 € pour la terrasse mais ils désirent acter cet accord par l'A.G.. Ils souhaitent également, en cas de mise en vente de leur bien, laisser le choix au nouvel acquéreur de continuer ou non avec le même accord. Le Syndic tient à préciser qu'en cas de désaccord lors de la vente, le toit devra être remis dans l'état repris dans l'acte de base (libération des parties communes).

### **7. A surveiller**

Les propriétaires du Penthouse doivent veiller à dégager les parties communes de la terrasse côté Rechouck, et ce sur 1m85. Ils doivent également veiller à nettoyer régulièrement les avaloirs. Monsieur Price signale à ce sujet qu'il y aurait un problème d'étanchéité au niveau de l'avaloir qui se trouve à hauteur de la chambre de Marc Flamcourt. Le Syndic signale à Mr Price qu'il y a encore un petit travail à exécuter par SOCATRA au niveau de l'évacuation des eaux de pluie du côté gauche de sa terrasse vers la descente de façade.

### **8. Pubs & poubelles**

Monsieur Fréhé réitère sa demande de l'année dernière au sujet des pubs et poubelles; les publicités doivent être jetées dans les sacs poubelles appropriés et les poubelles sont censées être évacuées en temps et en heure, le local poubelle n'est pas une décharge.

### **9. Divers**

Si des personnes possèdent des pots de vieilles peintures, Mr Fréhé communiquera par courriel le moment où il se rendra à la décharge de l'agglomération pour y déposer tout ce que vous ne gardez plus comme pots de peinture.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion vers 21H04

Jacques Frehe  
Syndic

Alain Vandeperre  
Président

Roxane Herr  
Secrétaire